

VOTRE RÉGION

ARLES | Du 20 au 25 mars

Le Salon du Toro en prélude de la féria



Tienta à l'Espace Toros.

Du 20 au 25 mars, la semaine qui précède la féria de Pâques, aux corrales de Gimeaux, baptisées "Espace Toros" le public peut assister gratuitement à de nombreuses manifestations taurines entre 11 et 19 heures.

Le but premier est de venir admirer les lots de toros de combat de la féria, mais aussi de s'initier aux différentes taumachies.

Demain, une journée consacrée aux enfants

La course camarguaise, la corrida espagnole y sont expliquées et commentées par des professionnels. En fin de journée, dans les arènes du lieu, des capés et des courses à la cocarde sont animées par les élèves d'écoles

taurines.

Cette année, le mercredi 23 mars sera entièrement consacré aux enfants, en présence du matador Juan Bautista et du raseteur Eric Auzolle. Des jeux, des initiations au toreo de salon et de la course camarguaise leur seront prodiguées, et ils pourront ensuite assister à une tienta.

Aujourd'hui mardi, place à la taumachie espagnole, avec une capéa à 17 heures. Jeudi, il y aura une tienta, et le Salon fermera ses portes vendredi 25 mars en fin de matinée, après un petit-déjeuner offert et une course à la cocarde.

Chaque année, plusieurs milliers de visiteurs se rendent dans ce lieu unique.

Jacques GARCIN



Toros de Garcigrande dans les corrales de Gimeaux.

INTERCOMMUNALITÉ | Le nouveau Schéma départemental de coopération intercommunale se dessine

Les élus planchent sur le Vaucluse de demain

Hier à la préfecture du Vaucluse, à Avignon, 38 élus avaient répondu présents à la séance de la Commission départementale de la coopération intercommunale. Cette réunion, une étape de plus dans le projet de révision du Schéma départemental de coopération intercommunale, avait notamment pour ordre du jour d'adopter le compte rendu de la séance précédente, l'examen d'un certain nombre d'amendements, et des questions diverses.

Il faut savoir que c'est à ce schéma que va s'adosser l'évolution de la carte intercommunale. Aussi bien au plan des communautés de communes ou d'agglomération que des syndicats et des groupements divers et variés. Il reviendra ensuite au préfet, après un vote des conseils municipaux, de valider cette nouvelle carte administrative du département.

Deux amendements opposés

Hier par exemple, deux amendements opposés ont été portés par Thierry Lagneau, le maire de Sorgues, et Jean-Marc Roubaud, le président du Grand Avignon. Le premier souhaitait que sa ville et celle de Bédarrides intègrent la communauté de communes "Les



De gauche à droite : Christian Gros, maire de Montoux et rapporteur de la commission, Bernard Gonzalez, préfet du Vaucluse, et Thierry Demaret, secrétaire général de la préfecture. Photo Le DA/Argique SUREL

Sorgues du Comtat" (Althen-des-Paluds, Montoux, Pernes-les-Fontaines), le second qu'elles rejoignent le Grand Avignon.

Thierry Lagneau a notamment plaidé "la liberté à décidé de notre destin", au nom d'une cohérence "géographique, humaine, économique, et de l'emploi". Des arguments auxquels Jean-Marc Roubaud a opposé une "réalité de bassin de vie",

toutes autres considérations n'étant pour lui que des "contorsions".

Alors naturellement, il y a eu les pour et les contre. Si certains élus ont eu le courage de leur opinion, en défendant publiquement leur choix, d'autres ont souhaité que le vote de cet amendement se fasse à bulletin secret. Seuls les maires d'Orange, Jacques Bompard, et de Malaucène, Do-

minique Bodon, se sont opposés à ce type de scrutin. Et au final, à bulletin secret, l'amendement de Thierry Lagneau a été adopté par 31 voix. N'en déplaît à Jean-Marc Roubaud, qui du coup a retiré son amendement, ou encore à Cécile Helle, le maire d'Avignon qui était sur la même longueur d'ondes que lui. Quant au préfet, Bernard Gonzalez, il a renvoyé les

membres de cette commission à leurs responsabilités : "L'intercommunalité n'est pas un club d'élus qui s'entendent, cela doit être plus que ça [...] Je fais le pari de l'intelligence des hommes que vous êtes pour l'intérêt public."

À la faveur des derniers amendements et des ultimes discussions, le SDCI doit être arrêté et publié par le préfet avant le 31 mars.

PACA | Lancement hier à Marseille par Ségolène Royal d'un projet d'alimentation électrique révolutionnaire

Une route solaire « unique au monde »

L'ambitieux programme national d'une cheusée productrice d'électricité s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique.

